

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
 des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
 REUNIES
 et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL : France et Colonies Françaises .. 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98
 Etranger 10 N.F.
 Scolaires 4,50 N.F.

PARTIE ADMINISTRATIVE

ANNUAIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON
 DERNIER AVIS

La rédaction de notre annuaire est très avancée. Nous avons fait état des renseignements qui nous ont été adressés. Cependant un certain nombre de nos sociétaires ont omis de nous faire connaître :

1. Année d'admission (même approximative pour nous permettre de circonscrire nos recherches vérificatives) ;
2. Nom et prénom ; facultativement : décorations ;
3. Eventuellement : titres. Qualité, profession ;
4. Adresse postale ;
5. Spécialisation en Sciences naturelles (voir à ce sujet l'avis publié p. 168, en juin dernier, et indiquer possibilités de déterminations et d'échanges).

Ces renseignements seront de la plus grande utilité, notamment pour nouer des relations directes, pour recevoir catalogues des éditeurs, spécimens des revues, tirés à part, pour être inscrit sur les annuaires mondiaux, etc.

Nous les remercions d'avance de la célérité avec laquelle ils voudront bien répondre à ce dernier avis.

Nous ne pourrions tenir compte des renseignements qui nous parviendraient après le 31 décembre ; nous nous bornerons à ne donner que l'adresse postale des retardataires.

ORDRES DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :
 mardi 12 décembre, à 21 heures, au siège

Ordre du jour : Compte rendu moral de l'année 1960. — Ratification des nominations de délégués faites par les Sections. — Adoption du Budget prévisionnel pour 1962. — Questions diverses.

N.B. — Tous les sociétaires disponibles peuvent et doivent assister à l'assemblée générale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : mardi 12 décembre, à 20 h 15

Admissions de :

M. MELARAGNI Marius, 28, rue de Nice, Lyon (8^e), parrains MM. Réalise et Sagnimorte. — M. GUÉRET Jacques, 37, rue du Lac, Lyon (3^e), parrains MM. Sagnimorte et Graisely. — Kokkai Toshokan (National Diet Library) (ABS), Shushobu Shiryoka, atom, Nagata-Cho, Chiyoda-Ku, Tokyo (Japon). — M. CHARVET Louis, 73, rue Quivogne, Lyon (2^e), parrains MM. Reymond et Omisos. — M. BONVALLET Henri, 20, rue Molière, Lyon (6^e), parrains MM. Omisos et Bonnet. — M. ISELER, Professeur, 8, rue Perfetti, Lyon (1^{er}), parrains MM. Rey et Bonnot. — M. GUINOCHE François, 9, rue du Cdt-Faurax, Lyon (6^e), parrains MM. Guinochet et Nétien. — M. PORTA Joseph, 54, montée de la Grande-Côte, Lyon (1^{er}), parrains MM. Chevrolat et Pégaz. — M. DUMAS Clément, 16, rue du Colonel-Klobb, Villeurbanne (Rhône), parrains MM. Pouchet et Josserand. — M. Bussy Joannès, 6, rue Etienne-Richerand, Lyon (3^e), parrains MM. Gianquinto et Josserand. — M. MORI Frédéric, Ingénieur chimiste, 78, rue Pierre-Valdo, Lyon (5^e), parrains MM. Bonnet et Omisos. — M. MOLIMARD Marcel, 68, rue de Marseille, Lyon (7^e), parrains MM. Bonnet et Gianquinto. — M. VAUDIAU Jean, 81, avenue de Verdun, Cosne-sur-Loire (Nièvre), parrains MM. Coquillat et Rey. — M. GENEVE Jean, 3^e Rue, n° 5, cité CTA, Roanne (Loire), parrains MM. Lefèvre et Page. — M. GRAVEREAU André, 1^{re} Rue, n° 5, cité CTA, Roanne, parrains MM. Popier et Page. — M. GUILLALOT Marcel, 54, rue Eugène-Bichon, Roanne, parrains MM. Gault et Diouonné.

Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : samedi 9 décembre, à 15 heures

D. S. FLECHTER et P. VIETTE : Description de trois nouveaux genres de Noctuelles trifides (Lépid.).

Présentation d'insectes. — Questions diverses.

SECTION BOTANIQUE : samedi 9 décembre, à 17 heures

René DHEN : Les Fougères de la Puisaye.

Présentation de Plantes. — Questions diverses.

SECTION MYCOLOGIQUE : lundi 18 décembre, à 20 h 30

Présentation de champignons frais.

Questions diverses.

SECTION GENERALE (Ethnologie, Anthropologie, Biologie, Zoologie, Géologie, etc...) : samedi 19 décembre, à 15 h 30

M. BOURNAUD, M.-T. CASOLI-MEIN et C. COLLARDEAU-ROUX : La larve de *Micopterna testacea* Gmel. (Trichoptera Limnophilidae).

Questions diverses.

SECTION DE PREHISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE :

1. — Vendredi 8 décembre, à 20 h 30

Initiation au moulage de pièces archéologiques.

R. LAURENT : Bibliographie (Préhistoire) des revues Suisses, depuis 1850 (1^{re} partie).

Questions diverses.

2. — Samedi 19 décembre, à 17 heures

Causerie-débat sur le Chalcolithique.

Questions diverses.

DONS

Mme J. FAVRE (Genève) en souvenir de son mari : 50 NF. — M. GIANQUINTO : 1 NF. — M. LE COARER : 2 NF. — Anonyme : 30 NF. — M. DUMAS : 1 NF. — M. BOISSY : 1 NF. — Anonyme : 25 NF. — Dr ROMAN : 20 NF. — M. MÉLARAGNI : 1 NF. — Tronc salle réunion : 7 NF. — Anonyme : 40 NF.

GRUPE DE ROANNE

EXPOSITION MYCOLOGIQUE DU 22 OCTOBRE 1961

Espèces rares ou n'ayant jamais figuré aux expositions :

Amanita (Amanitopsis) inaurata Secretan. — Tout un lot ayant le port de luxuriantes *A. vaginata*, reconnaissable à la volve appliquée, d'une teinte gris cendré, et dont les bords souvent retombent pour former un faux anneau à la base du pied. Le chapeau est également parsemé de grosses verrues plus ou moins grisâtres ou noirâtres.

Mycena Seynii Quélet. — Deux beaux exemplaires développés dans leur milieu habituel, c'est-à-dire sur cônes de pins maritimes, et présentant de jolis tons de rose.

Melanoleuca iris Kühner. — Voisin de *M. excissa*, mais d'assez grande taille, dont la chair intérieure du pied peut parfois brunir. Odeur agréablement parfumée (de savonnette).

Gomphidius maculatus Fries ex Scop. — Espèce pas rare sous les mélèzes, mais pratiquement inconnue dans notre région. Les lames se tachent d'un rose vineux au froissement et le pied est ponctué de squames ou flocons plus ou moins noirâtres.

Psilocybe cyanescens (R. Maire) Kühn-Rom. — Assez rare et petite espèce au pied allongé et grêle, prenant au froissement une couleur vert bleuâtre.

Sparassis laminosa Fries. — Pas très rare, mais mérite d'être mentionné vu la beauté de l'exemplaire présenté.

Dacryomyces tortus Mass. — Variété tremelloïde de *D. deliquescens*, de couleur jaune, au réceptacle de 8 à 10 mm arrondi, gélatineux mais ferme, aux contours chiffonnés et bosselés.

Le 23 octobre, en fin d'exposition, il m'a été apporté par M. FORESTIER deux lots de champignons :

1° *Lepiota brunneo-incarnata* Chodat et Martin, espèce probablement vénéneuse, au chapeau couvert de squames d'un brun foncé sur fond rose carné. Le pied, assez robuste ($\times 6 - 7$ mm), d'un rose vineux, est muni d'un voile annulaire plus ou moins floconneux à environ 1 cm de la base.

2° *Lepiota echinata* (Fr. ex Roth.) = *L. haematosperma* Bul. : récolté dans un jardin, reconnaissable à son chapeau d'un brun terreux, à ses lamelles rouges, comme d'ailleurs le haut du pied, et à son odeur que je compare à celle de *Muscari racemosa*.

A. LEFÈVRE.

87^e CONGRES NATIONAL DES SOCIETES SAVANTES

Le 87^e Congrès national des sociétés savantes se tiendra en 1962 à Poitiers.

Les personnes désirant présenter une communication, devront remplir le questionnaire joint au programme qu'on peut obtenir en écrivant à la Direction des bibliothèques de France, Comité des travaux historiques et scientifiques (à l'attention de Mlle CHASSÉ), 55, rue Saint-Dominique, Paris (7^e).

Les communications peuvent concerner, entre autres, les sections de Minéralogie et Géologie, Biologie végétale, Biologie animale, Chimie, Archéologie

ERRATA

Les erreurs suivantes se sont glissées dans mon article « Observations préliminaires sur quelques entomocénoses de la région du Lautaret », 30^e année, nos 5 et 6 :

— p. 161, lignes 15 et 16 du tableau II, *Cymindis scapularis* doit prendre la place de *Harpalus affinis*, et inversement ; les indications numériques ne changent pas.

— p. 165, ligne 2, lire « *Cyrtonotus* », et non « *Cyrotonus* ».

— p. 165, ligne 29, lire « stations supérieures à 2.500 m » et non « stations supérieures à 2.600 m » ; ligne 39, remplacer « env. 2.500 m » par « env. 2.600 m ».

J.-L. AMIET.